



Loire Atlantique Vendée

sudposte44@orange.fr <http://www.sudptt44.org>
<https://www.facebook.com/sudptt.loireatlantiquevendee/>
<https://twitter.com/sudptt4485>

Audience PIC préavis de grève des 29 et 30 mars



Nous avons été reçus par la direction de la PIC vendredi 18 mars avec la CGT. Cette audience était en lien avec les préavis locaux posés pour les 29 et 30 mars dans le cadre de la réorganisation.

Nous avons bataillé sur tous les points pendant presque trois heures.

Contre l'augmentation du nombre de samedis travaillés en équipe matin :

Nous avons eu une fin de non-recevoir de la part de la direction de la PIC qui se justifie en disant qu'il y a besoin d'agents supplémentaires le samedi pour passer le trafic qui doit être envoyé dans les PDC le lundi.

Selon le directeur, les agents du matin souhaitent deux choses : le maintien des horaires et le maintien du même nombre de samedis.

Il a maintenu les horaires mais dit ne pas pouvoir maintenir deux samedis sur cinq.

Il regrette le fait de ne pas avoir eu suffisamment de réponses positives de médiapostiers pour venir travailler le samedi matin.



Nous avons proposé plus d'embauches de cdd jeunes le samedi ; en effet beaucoup seraient intéressés pour travailler quelques heures dans la semaine. Réponse évasive de la direction : « il faut les

Après l'audience du 18 mars. SUD maintient son préavis du 29 mars et +... !

trouver », « ils ne connaissent pas toutes les positions de travail »..... « cela ne correspond pas aux accords de Vaugirard »...



Nous avons répondu qu'il y a quelques temps ces jeunes étaient formés sur toutes les positions de la PIC et que ces embauches ne correspondent en rien aux accords de Vaugirard ; ces emplois à temps partiel permettent un complément de revenus pour les étudiants et ne sont pas en lien avec les cdi à temps plein des accords de Vaugirard.

Malgré notre argumentation, le patron nous a opposé un refus catégorique sur la diminution des samedis. Il est prêt à décaler les jours de repos de cycle en cas de changement pour les congés mais sans l'écrire officiellement bien entendu !!! La belle affaire !!!

Contre la mise en place de samedis travaillés en équipe mixte :



Nous avons rappelé que la majorité des agents de la brigade mixte ont choisi cet horaire justement pour ne pas travailler le samedi.

La direction de la PIC comprend bien mais vis-à-vis de « l'équité » par rapport aux autres équipes, il ne peut pas en être autrement.

Il veut bien étudier la demande de certains agents de la brigade de décaler la prise de

service le samedi d'une demi-heure mais c'est tout !!!

Maintien de la brigade 13h53- 21h45 :



Les agents de cet horaire ont été sollicités par la direction de la pic pour faire des souhaits quant à leur

future affectation. Nous avons rappelé que les négociations sont toujours en cours et que cette demande n'a pas été bien perçue par les agents. **Nous dénonçons cette manœuvre de la direction qui visait à faire accepter de fait la nouvelle organisation, avant que les négociations soient terminées !**

Le directeur a répondu qu'il ne s'agissait que d'une consultation et pas d'une affectation définitive.

La direction ne veut plus de cet horaire car elle veut que toutes les machines tournent dès 13h.



Nous avons rappelé que le choix d'un horaire doit permettre de concilier vie personnelle et vie professionnelle et qu'une majorité d'agents ont calé leur vie privée en fonction de leurs horaires.

Lors des his en après-midi, une proposition avait été faite pour un horaire alternatif (13h30-21h22), nous avons donc soumis cet horaire lors de cette audience, le directeur va étudier la proposition et nous répondra vendredi 25 mars dans le cadre d'une nouvelle audience suite au préavis de grève du 29.

Il veut bien proposer pour les agents volontaires quelques postes en plus le matin mais les affectations se feront en fonction des situations individuelles.

Il rappelle également que lors du passage en PIC, la priorité de changement d'horaire avait été donnée aux agents impactés par la suppression de leur horaire. Ensuite, la priorité était l'ancienneté administrative. La direction évoque une possible discussion sur cette question de priorité.

Sur ce point, à l'époque nous avons consulté le personnel et les avis étaient très partagés mais nous ne trouvons pas judicieux de modifier les règles à chaque réorganisation.

A suivre donc...

Maintien des horaires actuels de la PPDC2 (12h37- 20h00) :

La direction de la PIC veut imposer un changement d'horaire (13h-20h) avec une perte sèche de 13 jours de repos de cycle pour les agents ! Inadmissible !

La direction prend comme prétexte le manque d'activités lors de la prise de service.

Nous avons répondu que les agents de la PPDC étaient prêts à avancer le travail en production ce qui permettrait d'ailleurs de maintenir une prise de service plus tardive pour les agents de la 13h53- 21h45.

Réponse du directeur de production : pour 20 minutes, ça ne sert à rien...

Nous avons également échangé avec les collègues des collectes en his et un horaire qui permet de diminuer la perte de repos de cycle avait été proposé : 12h47- 20h00. Même réponse de la direction qui va étudier la faisabilité.

Maintien des horaires actuels et diminution de samedis au CTED :

Après échange avec les agents du CTED, il s'avère que ces derniers souhaitent maintenir leurs horaires actuels et le samedi effectuer leur vacation au CTED.

Au vu de ces éléments, le directeur ne s'interdit pas de sortir les agents du CTED de la réorganisation.

Maintien des 8h15 en équipe de nuit et embauche à 22h le dimanche :



Nous avons demandé le maintien des 8h15 d'amplitude pour les brigades de nuit pour préserver un nombre suffisant de repos de cycle.

Le directeur nous répond que les cycles peuvent évoluer.

Nous avons réaffirmé que nous aborderons les plannings quand la négociation sur l'amplitude horaire sera terminée.

Le directeur fait une proposition que nous relayerons au personnel lors des his en nuit :

- Une brigade avec 15-20 volontaires en 21h45-5h45 (donc 8 heures d'amplitude)
- Une brigade avec 8h15 d'amplitude comme actuellement.

Il nous demande à quelles conditions les agents seraient prêts à accepter cet horaire (plus de vendredis, plus de dimanches, promotions ?).



Nous avons pour notre part exigé de la direction qu'elle modifie sa proposition en augmentant la durée de la vacation en semaine et le dimanche de manière à limiter l'impact sur les repos de cycle. Pour le moment c'est une fin de non recevoir, mais nous restons déterminés à faire évoluer cette question, forts nous l'espérons, d'une mobilisation sans faille à partir du 29 mars.

Comblement de tous les postes vacants :



Nous avons de nouveau exigé le comblement de tous les postes vacants, ce qui permettrait de diminuer la pénibilité.

Nous avons obtenu la même réponse de la direction : « certains arrêts maladies sont remplacés ».

Oui d'accord, mais combien ne le sont pas ? Le directeur nous annonce que peut-être après la réorganisation des postes seront proposés à des agents extérieurs, notamment aux agents de la PIC du Mans qui ferme.

Ouverture de RAP en 1.3 et 2.1 :



Notre revendication du 2.1 grade de base reste primordiale pour favoriser les rotations sur les positions de travail.

Le directeur, de nouveau, nous rappelle que le niveau en 2.1 sur la PIC est élevé. (plus de la moitié d'agents en 2.1). Malgré tout, il reste 55 agents en 1.2 sur la PIC.

Nous avons demandé que, comme bien souvent à la distribution lors des réorganisations, les agents puissent bénéficier de promotions à cette occasion. Pas de réponse...

Pour SUD, cette question de promotion reste cruciale et doit faire partie de la négociation. Mobilisons nous massivement pour avancer sur les promotions à l'ancienneté.

Prise en compte réelle de la pénibilité par la mise en place d'un CET alimenté par la Poste :

Le sujet a été balayé d'un revers de main : « c'est une revendication nationale ! ».

Hé oui, à chaque préavis nous avons des revendications nationales. Comme à chaque fois ces revendications sont balayées d'un revers de main, il ne nous reste plus qu'à aller les exprimer à Paris devant le siège de la Poste.

Après avoir abordé toutes nos revendications, la direction de la PIC nous donne rendez-vous vendredi 25 mars à 10h

pour répondre à nos propositions. Nous avons aussi demandé une plénière supplémentaire afin de pouvoir continuer les négociations. Le directeur ne semble pas opposé à cette proposition.

Malgré tout, l'heure est plus que jamais à la mobilisation pour satisfaire nos revendications.

Tout le personnel de la PIC doit être solidaire car en l'état actuel, une signature d'accord n'est pas envisageable.

Pour obtenir gain de cause sur nos revendications nationales et locales, chaque journée de mobilisation est capitale !

Nous savons toutes et tous que si nous ne trouvons pas d'accord sur ce projet de réorganisation, le chantage du pire s'appliquera. Ne laissons pas faire, utilisons cette période forte en luttes pour contrer les projets de la direction et les contraindre à réellement négocier.



Le 23 mars Grève nationale!

✚ Contre les suppressions d'emplois qui sont la source des réorganisations et de nos dégradations des conditions de travail.

✚ Contre les réorganisations permanentes.

✚ Pour le 2.1 grade de base

✚ Pour un treizième mois.

STOP

Trois cars de postières et de postiers de la Loire Atlantique Vendée, monteront à Paris ce 23 mars pour manifester du siège de La Poste à la Cour des comptes. Il reste quelques places dans le bus. Si vous souhaitez venir avec nous, n'hésitez pas à appeler Didier au 0768270208. Les frais de transport sont pris en charge par le syndicat. Le 24 mars un rassemblement est prévu à 12h00 place Bretagne pour manifester et décider de la poursuite de l'action.

Le 29 mars, la PIC en grève, avec un rassemblement devant les grilles. Ensuite, nous déciderons ensemble en fonction des évolutions de la poursuite du mouvement.



Nous vous appelons à participer massivement à ces rendez-vous de lutte. Forts de votre détermination vous pouvez faire fléchir la direction. Nous sommes des centaines, ils ne sont que quelques uns et sans vous la PIC ne fonctionne pas !

Toutes et tous en grève nationale le 23 mars

Toutes et tous en grève le 29 mars

Le 31 mars manifestations et grève interprofessionnelles dans toute la France contre la destruction du code du travail.

